



INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR L'ANNEE 2023 AU TITRE DES DONNEES 2022

Cheddite France

Tranche effectif : 50 à 250 salariés inclus

Nombre de salariés pris en compte : 199

INDICATEUR RELATIF A L'ECART DE REMUNERATION

NON CALCULABLE – Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

INDICATEUR RELATIF AU TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

Résultat final en %	14.48 %
Résultat final en nombre équivalent de salariés	4.30
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en %	0%
Nombre de points obtenus en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus	25

INDICATEUR RELATIF AU % DE SALARIES AYANT BENEFICIE D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNEE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGE MATERNITE

NON CALCULABLE – Absence de retour de congé maternité

INDICATEUR RELATIF AU NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS REPRESENTE PARMI LES 10 SALARIES AYANT PERCU LES PLUS HAUTES REMUNERATIONS

Résultat obtenu en nombre de salariés du sexe sous-représenté	1
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	0

NIVEAU DE RESULTAT GLOBAL 25 points sur 45 points pouvant être obtenus

**RESULTAT FINAL SUR 100 POINTS : NON CALCULABLE
car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75**